

PIÈCES À L'APPUI D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE

Adresse :	Contrôlé le :	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="checkbox"/> Un certificat d'architecte original, émis par l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs Conseils	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
<input type="checkbox"/> Un certificat de performance énergétique conforme ;	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
<input type="checkbox"/> Un certificat de performance énergétique + calcul des valeurs « U »		
<input type="checkbox"/> Un plan cadastral émis par l'Administration du Cadastre et de la Topographie 54, avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg – Tél. : 44 901-1 – Fax : 44 901 – 333 5-7, rue de l'Alzette L-4011 Esch/Alzette – Tél. : 54 20 48 – www.act.public.lu	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
<input type="checkbox"/> Un plan de situation à l'échelle, établi sur base de données officielles et permettant de faire une idée exacte des limites de propriété et du nom du propriétaire et de celui des propriétaires des fonds voisins, les distances entre bâtiments, les marges de reculement par rapport aux limites de propriété, les alignements des façades ou des distances à observer + niveaux du terrain naturel	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
<input type="checkbox"/> L'accord écrit des voisins concernés doit figurer sur les plans, précédé de la mention « vu et approuvé »	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
<input type="checkbox"/> Le tracé des canalisations avec indication des pentes et des diamètres jusqu'au raccordement au collecteur public ou privé (plan de situation et coupe) et le tracé des autres réseaux (eaux pluviales, P&T, etc..)	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
<input type="checkbox"/> Le tracé des VMC (ventilation mécanique contrôlée) des appartements et les aérations des sous-sols enterrés. Un passage horizontal en façade n'est pas permis !	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
<input type="checkbox"/> Un plan avec indication des aménagements extérieurs, tels que les voies d'accès, les places de stationnement, les murs et clôtures (avec indication de leur hauteur hors terre), les haies, etc....	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
<input type="checkbox"/> Les façades avec indication des silhouettes des bâtiments avoisinants jusqu'à une distance maximale de 15 mètres dès la limite de propriété ;	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
<input type="checkbox"/> Les façades avec indication d'un relevé précis des façades des bâtiments avoisinants jusqu'à une distance maximale de 30 mètres de part et d'autre. Ces relevés peuvent être remplacés par des photomontages	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.

Adresse :	Contrôlé le :	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="checkbox"/> Une description exacte du mode de construction envisagé pour les murs, les façades et les toitures, avec une indication de la teinte des éléments extérieurement apparents	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
<input type="checkbox"/> Les plans de construction à l'échelle 1 : 50 ou 1 : 100, contenant :	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
• la situation existante et de la situation projetée ;	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
• les plans de tous les niveaux, y compris ceux de la cave et des combles, avec indication de la forme du toit ; ces plans fourniront les données sur les installations de ventilation, les foyers et les cheminées ;	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
• les coupes longitudinales et transversales indispensables à l'étude du projet de construction, avec indication de la topographie existante du terrain et des modifications y prévues ;	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
• les vues en élévation de toutes les façades, sur lesquelles seront marqués les pentes des voies publiques et les niveaux des cours ;	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
• les indications des destinations des différents locaux, leurs dimensions, les dimensions des surfaces de cours, les hauteurs des façades extérieures et des différents niveaux, le niveau du fond de la cave par rapport au niveau de référence au réseau d'égouts, l'épaisseur des murs, ainsi que la hauteur et l'épaisseur des murs de clôture ;	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
• tous les plans sont à soumettre en double exemplaire ;	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
<input type="checkbox"/> La lettre-type « demande d'autorisation de construire » (formulaire en annexe)	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
<input type="checkbox"/> La fiche technique (formulaire en annexe)	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
<input type="checkbox"/> Les plans sous forme électronique	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
<input type="checkbox"/> Une autorisation de la part de l'Administration de l'Environnement	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
<input type="checkbox"/> Toute construction située à moins de 10 mètres d'une route d'Etat ou d'un Chemin Repris nécessite une permission de voirie, établie par l'Administration des Ponts et Chaussées 103, route de Peppange L-3271 Bettembourg – Tél. : 28 46 2400 – srea@pch.etat.lu	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
<input type="checkbox"/> Plan d'installation de chantier	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
<input type="checkbox"/> Plan d'installation de chantier pendant la phase de démolition	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
<input type="checkbox"/> Plan de Démolition et méthode de stabilisation du voisinage	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.

Adresse :	Contrôlé le :	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="checkbox"/> Méthodes de stabilisation des constructions avoisinantes et du trottoir pendant la phase de terrassement	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
<input type="checkbox"/> Méthode de reprise en sous-œuvre	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
<input type="checkbox"/> Etat des lieux des constructions avoisinantes et du domaine public	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
<input type="checkbox"/> Calcul statique / Certificat de stabilité	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
<input type="checkbox"/> Calcul détaillé des coefficients COS et CMU	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
<input type="checkbox"/> Avis du CGDIS	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
<input type="checkbox"/> Plans d'exécution à remettre après l'autorisation de construire, mais avant tout début de travaux sur place	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.
<input type="checkbox"/> Autres : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> O.K.